



ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2018



Etaient Présents :

- ◆ Monsieur Jean-François BURETTE, président
- ◆ Madame Dorothee LEMAIRE, vice-présidente
- ◆ Madame Dominique SAINTY, secrétaire
- ◆ Mademoiselle Anne-Sophie CARLIER, secrétaire-adjointe
- ◆ Claude RECHE, trésorier
- ◆ Docteur Pierre MARY
- ◆ MARESCAUX Marie-Andrée, secrétaire
- ◆ Monsieur PIWON Jean-Marie, représentant du C.R.O.S
- ◆ Monsieur HINFRAY Emmanuel, responsable du service des sports de la C.A.P.H
- ◆ Monsieur CHENU Sébastien, Député du Nord
- ◆ Madame ANDRIS Régine, Députée suppléante

Etaient excusés :

- ◆ Monsieur FIERS Martial, Directeur adjoint de la D.R.J.S.C.S
- ◆ Monsieur CASTIGLIONE Salvatore, conseiller régional
- ◆ Monsieur COISNE Jean-Pierre, Président du C.R.O.S
- ◆ Monsieur Iecarf Jean-René, Président du Département du Nord
- ◆ Madame ARLABOSSE Martine, vice-présidente chargée des Sport du Département
- ◆ Madame DEZITTE Annick, Vice-présidente chargée de la Santé du Département
- ◆ Monsieur BOCQUET Alain, Président de la C.A.P.H
- ◆ Monsieur Jean-René BIHET, vice-président C.A.P.H
- ◆ Monsieur LECERF Jean-Marie, Président Commission Sport de la C.A.P.H
- ◆ Monsieur TONDEUR Jean-Marie, Commission Sports de la C.A.P.H
- ◆ Monsieur ROUSSEL Fabien , Député du Nord
- ◆ Monsieur LAGARDERE, Directeur du Centre Hospitalier de Denain
- ◆ Monsieur DERGHAL Akim, mairie de Denain
- ◆ Monsieur CRASNAULT Jean-Pierre, adjoint aux sports Mairie de Denain
- ◆ Monsieur le Docteur Patrice CUVILLIER, cardiologue
- ◆ Monsieur le Docteur Pierre MERIAUX, trésorier-adjoint
- ◆ Messieurs les Docteurs Benjamin DERVAUX, Philippe CACHERA, Yves YAU, et Bernard MORLIGHEM
- ◆ Madame le Docteur ROUSSEAU Bénédicte
- ◆ Madame BOSSIROY Vita, infirmière



INTRODUCTION

Monsieur Jean-François BURETTE accueille les participants et les remercie de leur présence. Un bilan d'activités est remis à chacun.

Il énumère les différents partenaires : la CAPH, le C.N.D.S, les mairies de Denain et de Douchy pour leur soutien financier. Il souligne l'importance de l'hébergement des Centres Hospitaliers de Denain et de Saint-Amand sans lesquels il serait difficile de délivrer des prestations médicales de qualité et surtout en toute sécurité pour les épreuves d'effort.

Le Président insiste sur l'accompagnement sans faille, depuis 2002, de la Communauté d'Agglomération Porte du Hainaut et remercie son Président, Alain BOCQUET, le Vice-président Jean-René BIHET et le Président Jean-Marie LECERF.

En évoquant les partenariats des villes de Denain et de Douchy les Mines, il regrette que les autres municipalités de la C.A.P.H (46 communes) n'aient pas répondu favorablement à la demande d'aide réalisée il y a 2 ans.

Il fait un rappel sur le désengagement successif des Instances : le Département en 2008, la Région en 2011, la D.R.J.S.C.S en 2011 (Investissement + Fonctionnement) toutefois relayée par le C.N.D.S. mais sur des actions de prévention ciblées.

COMITE ET PERSONNEL

Le Président liste les membres le Comité élu à l'issue de la réunion du 7 Juin 2017.

I. Comité

- ✓ 1 président : Jean-François BURETTE
- ✓ 1 Vice-présidente : Dorothee LEMAIRE
- ✓ 1 secrétaire : Dominique SAINTY
- ✓ 1 secrétaire-adjointe : Anne-Sophie CARLIER
- ✓ 1 trésorier : Claude RECHE
- ✓ 1 trésorier-adjoint : Docteur Pierre MERIAUX

Suite à l'Assemblée Générale de ce jour, Le Comité se réunira ultérieurement pour élire son nouveau Comité Directeur 2018

II. Equipe Médicale et Paramédicale

Le Président enchaîne sur l'équipe médicale et paramédicale et souligne l'importance d'une équipe multidisciplinaire pour l'accueil des athlètes sur liste ministérielle.

Actuellement le Plateau Technique de Denain est le seul dans la Région Nord/Pas-de-Calais à offrir une telle palette de prestations médicales.

On a bien essayé de contacter quelques C.M.S de Picardie mais pour l'instant, les numéros de téléphone sont erronés ou personne ne répond.

Il rappelle que tous les prestataires sont en cumul d'activités : médecin libéral, médecin hospitalier, psychologues, diététiciennes de l'hôpital de Denain et de Saint-Amand, etc... ce qui permet d'assurer, en cas de demande, quelques prestations sur le C.M.S de Saint-Amand.

III. Les Prestataires Extérieurs

Certains examens continuent à bénéficier de partenariat avec :

- ↳ un cabinet cardiologique à Denain
- ↳ un laboratoire d'analyses médicales à Denain
- ↳ un oto-rhino-laryngologiste
- ↳ et les différents services du Centre Hospitalier de Denain (*Imagerie etc...*)

IV. Une mission de Santé Publique

Le Président rappelle le rôle essentiel des centres médico-sportifs notamment dans la prévention de la mort subite du sportif ainsi que dans la lutte contre le dopage.

A laquelle s'ajoute le suivi longitudinal des athlètes inscrits sur liste ministérielle (*arrêté du 28 avril 2000 qui fixe la nature et la périodicité des examens médicaux pour les sportifs de haut niveau*)

V. Le Bilan Médical

Le Plateau Technique de Denain accueille les sportifs sur liste ministérielle, le niveau national et les reprises au sport en raison de la délivrance de certains examens comme l'épreuve d'effort. D'ailleurs, la proximité du service des Urgences permet d'effectuer en toute sécurité cet examen [*cf: recommandations de la Société Française de Cardiologie*].

Le centre médico-sportif de Saint-Amand s'oriente plutôt vers les sections sportives scolaires et le sport loisir avec la délivrance d'un examen de base (*VNCL, E.C.G de repos et E.F.R.*)

Puis le Président demande à la secrétaire de commenter les données du bilan d'activités.



La Secrétaire annonce une légère augmentation du nombre de fréquentation sur les 2 structures. Une partie de l'explication sera évoquée quand on abordera le temps médical.

Par contre, le nombre d'examens est en nette progression par rapport à 2016 et rejoint le niveau de 2015. Effectivement, l'organisation d'un bilan complet qui demande la présence de plusieurs professionnels de santé est un point fort de l'organisation du Plateau technique de Denain.

Il a été constaté un effondrement des demandes de sportifs haut niveau bien que le P.T.M.S de Denain applique des tarifs intéressants, ne dépassant le forfait alloué par les Fédérations et surtout essaie de pratiquer le tiers payant afin d'éviter aux sportifs d'avancer des sommes importantes.

Quant aux disciplines, les plus représentées correspondent comme chaque année à celles soutenues par la C.A.P.H et aux clubs voisins du Valenciennois

La Secrétaire laisse aux membres l'étude ultérieure des différents histogrammes présentés dans le fascicule remis à chacun.

Vacations Médicales

Les vacances médicales sont mises en évidence et on peut remercier l'ensemble des médecins de leur disponibilité surtout lors de la rentrée de septembre/octobre pour la délivrance du certificat de non-contre-indication.

A noter, la présence de médecins retraités qui permet d'accueillir des sections sportives scolaires et/ou des clubs sur une journée.

Vacations paramédicales :

1) Activité diététique :

La Diététicienne et secrétaire adjointe commente son activité : plus de consultations que l'année précédente (retour au niveau de 2015). En revanche, les suivis stagnent.

La population féminine est plus demandeuse par rapport aux athlètes masculins et les demandes concernent surtout les 35 à 49 ans. Quant aux 15-19 ans, ce sont surtout des athlètes sur liste ministérielle avec un bilan diététique obligatoire.

Les motifs de consultation qui reviennent le plus souvent sont la perte de poids et l'équilibre alimentaire.

Les compléments aux régimes sont surtout l'hydratation (primordiale chez le sportif et trop souvent négligée).

2) Activité podologique :

La Secrétaire précise que l'absence de consultation les années précédentes sont liées à une formation du podologue (Master Recherche en Ingénierie et Ergonomie des Activités Physiques et Sportives) qui lui permet d'être actuellement enseignant chercheur à la Faculté des Sports de Valenciennes

Et elle souhaite également mettre en avant sa disponibilité en se rendant sur le terrain pour des examens et des tests ; ce qui évite des nombreux déplacements pour les athlètes (Handball de St Amand et Nouveau SAEC de St Amand).

3) Activité psychologique :

La baisse de 2016 est consécutive à un changement de psychologue mais en 2017 surtout à moins d'athlètes haut niveau puisque cette prestation est exigée dans le suivi longitudinal

Les Interventions SPORT/SANTE

La secrétaire apporte quelques informations sur les différentes actions réalisées au cours de l'année 2017

↳ **Les Scolaires**

Grâce au fond C.N.D.S, plusieurs actions ont été délivrées à destination essentiellement des jeunes collégiens (des sections sportives scolaires ou non), dans le cadre de la lutte contre la sédentarité et l'obésité.

Un merci est au passage adressé aux établissements scolaires du secteur, qui nous font maintenant confiance, depuis plusieurs années.

De nouveaux documents ont été réalisés, grâce au recrutement d'un infographe, afin d'étoffer les interventions (exemple : Ateliers petits déjeuners qui a fait l'objet d'un set de table sur le Petit Déjeuner Européen).

L'Association a accueilli une stagiaire du Lycée des Payes de Condé – section Infographie – et lui a confié l'élaboration d'une affiche sur le Goûter.

↳ **Secours Populaire de Douchy**

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Secours Populaire a fait appel à l'Association pour l'animation d'un stand sur l'équilibre alimentaire à l'occasion de la 3^{ème} édition de la course 'Les P'tits Copains Solidaires » à destination des écoles primaires de Douchy.

En 2017, un groupe de l'I.M.E de Denain était présent.

↳ Clubs et Fédérations

Peu de demandes, sinon le Club d'athlétisme de Douchy, qui fait appel chaque année au C.M.S pour :

- ✓ une intervention sur l'Equilibre alimentaire destinée aux jeunes athlètes (et à leurs parents), bien encadrés par les entraîneurs et les membres du Comité.
- ✓ Une 2^{ème} intervention sur le Dopage et les Conduites Dopantes à destination des adolescents et des entraîneurs

Et en 2007, le club d'athlétisme Nouveau S.A.E.C de Saint-Amand, pour une intervention sur l'équilibre alimentaire du jeune sportif

L'Association, dans la mesure de ses disponibilités, répond souvent favorablement aux différentes demandes de présence sur le terrain.

Le Site Internet

Le Site Internet, moyen incontournable, de la communication et de l'information. De surcroît, les « surfeurs » peuvent consulter et télécharger gratuitement une nombreuse documentation.

Les statistiques laissent apparaître un nombre de passages constant dont les sources sont très diverses.

BILAN FINANCIER

Evolution des Dépenses et des Recettes :

↳ Voir détail en pièces jointes

Le Président commente le bilan financier qui fait apparaître un négatif de 11,09 €. Il souhaite faire apparaître le montant des factures en cours de recouvrement car souvent on en retrouve une grande partie sur l'exercice suivant.

C'est un problème récurrent qui revient chaque année. Même si le compte-rendu des examens est bloqué dans le dossier dans l'attente du règlement, les intéressés ont eu l'avis du médecin du sport à l'issue de la consultation et savent qu'il n'y a pas de problème. Il est vrai qu'en cas de contre-indication, le secrétariat est très réactif : il prévient aussitôt par @ ou téléphone le sportif ainsi que son médecin traitant (avec ou sans règlement).

Quant aux Fédérations, le Comité a sollicité le concours du Dr EINSARGUEX pour faire pression car ces dernières ont perçu un budget pour chaque sportif.

Puis, il ajoute que le poste le plus important des dépenses est celui du personnel bien que le coût de la vacation n'a pas bougé depuis le début. Par contre, les charges sociales ont bien augmenté, sans oublier les coûts de maintenance, de réparations, assurance etc...

Quant aux recettes, elles laissent apparaître qu'ils ne restent plus que 4 financeurs : la C.A.P.H pour 52.250 €, le C.N.D.S pour 11.500 €, et 2 Mairies (Denain et Douchy les Mines). Une demande d'aide exceptionnelle avait été effectuée auprès des Mairies de la C.A.P.H mais n'a rien donné.

Toutefois, il réitère les remerciements auprès du représentant de la C.A.P.H qui reste attentive à leurs préoccupations en maintenant surtout le montant de la subvention.

Les Démarches :

Devant cette situation financière préoccupante, le Comité a multiplié les démarches auprès des Instances telles la Région Les Hauts de France, l'Agence Régionale de Santé, le Ministère des Sports, et le Ministère de la Santé.

Leur souhait : réintégrer le Contrat/Plan/Etat/Région avec une prise en charge totale ou partielle du matériel médical, indispensable à la délivrance d'une consultation complète et de qualité. La structure de Denain devrait changer son ergocard qui a plus de 15 ans et pour lequel les réparations se multiplient, coût : aux environs de 35.000 €.

Quelques demandes ont été adressées à Valenciennes Métropole (demandes de sportifs valenciennois qui ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer voire quelques impayés de Clubs) ; à la C.P.A.M (concurrence déloyale de la carte vitale) et le Département (action de prévention sur l'équilibre alimentaire)

Les demandes ainsi que les différentes réponses ont été saisies sur le Site Internet.

Une rencontre avec le Ministère des Sports a eu lieu le mardi 23 janvier avec proposition d'un éventuel groupe de travail (idem le power-point de la démarche et le compte-rendu de cette rencontre sont sur le Site Internet).

PROJETS ET DÉCISIONS 2018

Sans aucune possibilité de rencontrer les différents services « Sport/Jeunesse » du Département, de la nouvelle Région « Hauts de France », il est difficile d'envisager tout projet d'envergure avec recrutement et investissement.

Dans le cadre du C.N.D.S :

- ↪ Amélioration des prestations, mise en réseau et informatisation de la consultation.
- ↪ Ma Santé et Moi : interventions dans les collèges et les lycées (lutte contre l'obésité, la sédentarité et les conduites addictives), les centres de formations, les clubs
- ↪ Prévention et Lutte contre le Dopage

Démarches prévues :

- ↪ Rencontre avec le Ministère des Sports : mardi 23 Janvier 2018
- ↪ Relance auprès du Ministère de la Santé et de l'A.R.S
- ↪ Action de communication auprès des nouvelles Ligues Hauts de France (propositions de partenariat) et des athlètes de la Région sur liste ministérielle

Investissement :

Outre l'ergocard, il y aura également du matériel informatique dont il faut envisager le remplacement imminent (secrétariat, podologue)

Personnel :

- ↪ Suspension de l'activité du Dr Benjamin DERVAUX (raisons professionnelles et formation au D.U)
- ↪ Arrivée du Docteur Bénédicte ROUSSEAU

INTERVENTIONS DIVERSES

Le Président propose aux représentants des différentes Instances de s'exprimer :

- ↳ Mr Emmanuel HINFRAY qui représente la C.A.P.H remercie l'ensemble des équipes pour le travail réalisé et fera remonter aux élus les informations délivrées au cours de cette Assemblée Générale
- ↳ Monsieur Jean-Marie PIWON, représentant le C.R.O.S, se félicite des partenariats divers au niveau de son club d'athlétisme qu'il a effectués avec les équipes du centre médico-sportif notamment la diététicienne
Il avance qu'il est très pessimiste sur le devenir du C.N.D.S (privatisation de la Française des Jeux en projet) et ajoute que des baisses sont prévues dès cette année. Auparavant, le C.R.O.S participait au traitement des demandes du C.N.D.S. mais la D.R.J.S.C.S a repris ce dossier en main.

La Secrétaire le regrette et ajoute que ce seront les jeunes auprès desquels les interventions sont réalisées qui en feront les frais, l'Association ne pouvant se permettre de prendre ces dépenses sur son budget. Elle ajoute que la Prévention est à l'ordre du jour mais que le financement n'est pas à la hauteur des enjeux et qu'il serait dommage de laisser des C.M.S disparaître dans un contexte où on manque cruellement de médecins.

Le Président rend hommage au travail fourni par toutes les équipes de l'Association et que le succès est souvent dû à l'implication de tous.

Il ajoute qu'une réunion aura lieu à l'issue de cette Assemblée pour la nomination du Bureau.



FIN DE REUNION

Jean-François BURETTE

Président

Dominique SAINTY

Secrétaire

Dorothee LEMAIRE

Vice/Présidente

Claude RECHE

Trésorier

